siège a été proclamé. Une motion tendant à séparer la Nouvelle-Zélande des colonies australiennes a été rejetee par le Parle-ment australien.

St-Pétersbourg, 2 novembre deut conse de l'empire un recrutement à raison de 4 hommes par 1,000. Ce recrutement commencera le ter janvier et se terminera le 15 février 1866.

Marseille, 2 novembre. Les lettres de Constantinople du 25 oc-tobre annoncent que le Sultan a eu un en-tretten avec Sir Henri Bulwer. Cet entretien, qui a eu lieu le jour même du départ de l'ex-ambassadeur, c'est-à-dire le 23, a duré assez longtemps et a donné lieu à beaucoup de commentaires. On continue à s'occuper de projets de réformes intérieures

réformes intérieures. La question des Wakouss est toujours

même point. Les lettres de Rome du 28 font prévoir la reprise prochaine des négociations avec

le gouvernement italien. Le choléra s'est manifesté à Cornetto et

Le cholera a cet manifeste a Cornetto et à Toscanella.

Il y a quelques jours, un juge nommé Milsa, condamné, pour avoir abusé de ses fonctions. à être interné a Somino, fut onlevé en route par les brigands qui demandèrent une forte rançon. Milsa, a ayant pu la payer, a été massacré.

Altona, 4er novembre Une ordonnance du gouvernement hols-teinois enjoint aux autorités de police de défendre aux journaux de donner à d'audefendre aux journaux de donner a d'au-tres personnes qu'aux souverains les titres et attributions qui ne reviennent qu'à ces derniers (lesquels sont, pendant la durée du provisoire, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse). Il est également interdit-aux journaux defaire suivre certains noms de chiffres désignant l'ordre de succession des ducs régnants.

M. Bulgaris persiste dans son refus de

former un cabinet.

A la suite de plusieurs entrevues avec le roi, M. Deligeris a accepté la mission de former un cabinet.

Le Roi a promis que le comte Sponneck

partirait au printemps.

Vienne 2 Novembre.
Le Chancelier de Croatie, M. Mazurani, est révoqué de ses fonctions, qui sont confiées provisoirement au lieutenant feld-maréchal Krusevic.
Le Gazelte de Vienne (édition du soir)

publie un long article sur la nécessité de raité de commerce pour l'Autriche. L'article annouce, en terminant, que le mi-nistère du commerce commencera, par un traité de nommerce avec l'Aegleterre, les actes qui doivent faire entrer l'Autriche sur le marché du monde.

Copenhague 2 Novembre.
On autonee comme certoin que tous les ministres ont presenté leur démission au

On croit qu'une décision sera prise dans le Conseil privé qui doit être tenu

Shanghaï, 21 septembre.

Les avis du Japon annoncent l'arrangement du différend qui avait éclaté entre le Taïkoun et le prince de Nagato. Un complot dirigé contre la vie du Taïkoun avait été découvert. Les négociations de l'envoyé britannique, M. Parker, avec le gouvernement japonais, ont été bien ac-cueillies.

Athènes, 31 octobre.

M. Bulgaris, appelé à former un nouveau cabinet, a mis pour condition de son acceptation l'éloignement du cemte Spon-

Le roi n'a pas voulu accéder à cette condition, en faisant observer que le comte Sponneck n'occupait augune position offi-

M. Bulgaris a alors décliné la mission qui lui était donnée par le roi.

Darmstadt, 1er novembre La proposition que la Saxe, la Bavière et le duché de Darmstadt doivent présente à la Diete germanque a pour but la con-vocation des États du Holstein, l'admission du Stewng dans la Confédération, et la mise à la chappe de la Confédération des frais d'exécution fédérale, et des frais de

rais dexecution federale et des frais de guerre.

Reflin, 2 novembre.

Les gouvernements present et autrichien se sont mis d'accord pour repousser la proposition que la Bavière, la Saxe et Darmstadt doirent présenter fained à la Diète germanique, en que de la rouvocation des Etats du Holstein. Les deux puissances insisteront sur l'inepportunité de la mesure proposée.

Le gouvernement autrichien, après avoir reçu communication de la lettre du généres.

reçu communication de la lettre du géné-rel de Manteudel, qu'euc d'Augusten pourge a charge le gouverneur du Hotsein de veiller à ce que ce prince ou ses amis ne

remettent aucun acte en opposition avec les stipulations de Gastein.

Londres, 3 novembre.

Tous les journaux publient des articles élogieux sur les discours prononcés par M. Gtadstone à Glascow.

Londres, 3 novembre, 4 h. 50.

Une collusion à en lieu ce matin à la

Londres, 3 novembre, 1 h. 50.

Une collision a eu lieu ce matin à la hauteur du cap South-Foreland, près de Deal, vers l'embouchure de la Tamise, entre le navire de guerre français Dixopécembre et un grand steemer qui, dixon, aurait été coulé. Une partie de l'équipage du steamer est à bord du Dix-Décembre, ni a pris un pilote et s'est dirige ver Consolidés anglais, 58 7/8.

Edimbourg, 3 novembre.

M. Gladstone est arrivé. Il a été reçu
avec enthousiesme. Il a prononcé un dis-cours à l'Université.

Berlin, 3 novembre.

La nouvelle donnée hier que le général de Gablenz aurait fait entrevoir au duc d'Augustenbourg l'éventualité d'une arrestation ou d'une expulsion est déclaree inexacte par le duc lui-même.

Florence, 3 novembre.

Bes lettres de Rome démentent la nouvelle de négociations avec Rome,
La nouvelle de l'envoi d'un représentant officieux à Florence est dénuée de

New-York, 24 octobre. On a des nouvelles de la Vera Cruz du

Un a des nouvelles de la vera cruz du 12 octobre. Une proclamation de l'empereur Maxi-milien déclare que la république a cessé par la volonté nationale et que le terme de la présidence de Juarez etant expiré et na presidence de Juarcz etant expiré et Juarcz ayant quitté le pays, toule opposition organique est finie. Par suite, les individus capturés les armes à la main seront désormeis jugés par les tribunaux militaires, et, s'ils sont reconnus coupables, seront exécutés dans les vingt-quaire hearcs.

L'Estafette mentionne le bruit que Juarez aurait offert de faire adhésion à l'empire, à la condition ijue les troupes étrangères fussent retirés du pays.

New York, 24 octobre, soir.
Le Congrès des Fénians a réorganisé le fénianisme sur le plan de la république américaine avec un président, un conseil des ministres, un Sénat et une Chambre des députés. Le colonel John Machoney à té élu réseitlent. Le gouvernement fênien

été élu président. Le gouvernement fenian aura son siège a New York.
Le correspondant du Hérald à Totonto assure que les Fénisns sont résolns d'envahir le Cenada.
M. Johnson a déclaré, dans un entrevue

avec M. Georges Stevens, que si le suf-frage universel est accordé aux nègres, i pourrait en résulter une guerre entre les deux races. M. Johnson voudrait qu'on s'attachât à développer graduellement, chez les nègres, les quelités requises pour l'exercice du droit électoral. Le général Grant a proposé d'élever l'armée régulière au chiffre de 75,000

New-York. 20 octobre, soir. (Par le China. Voie de Crockhaven.) La Convention de l'Etat de Georgie s'est

réunie hier gouverne proclamé la validité de la selle georgie ne contractée avant la guerre, en glouier, qu'il ne se-rait pas tenu comple de la dette confé-

érée. Le tribunal chargé de l' flaire Wirz a journé son verdict et a pris l'avis de L Johnson

Or, 145 1/4. Change sur Londies, 158. Change sur Paris, 5,58. Ronds, 103 1/8. Colon, 59.

Halifax, 26 octobre.

Le gouverneur de la Jamaique a adressé au aburerseur de la Jamaique a adressé au aburerseur de la Nois elle E adda la méliorer, et nous pouvons espèrer qu'indemande de renforts maritimes et militaires pour réprimer une insurrection qui a éclate dans la partie orientale de l'ile. On cron que cette insurrection un caraptieré serieux. L'amiral Hope est parti pour la Mayenne Tont il fet per un disposition qui, nous l'espèrons la Jamaique avec des troupes.

BULLETIN INDUSTRIEL & COMMERCIAL.

L'enceisse métallique de la Banque de France a fiéchi de 430 à 418 millions en même temps que la circulation des billets s'est élevée de 868 à 889 millions. Par contre, le portefeuille s'est accru de 42 millions, soit 19 millions à Paris et 23 millions dans les succursoles. Le chapitre des avances n'a pas notablement, varié. Le compte-courant du Trésor éréditeur a fiéchi de 149 à 132 millions. Les comptes particuliers so sont élevés de 137 à 153 millions à Paris et de 28 à 23 millions dans les succursales.

Tous 'les gouvernements ont répondu affirmativement aux propositions du gouvernement français pour l'Exposition de 1867. Les Etals-Unis étaient en relard, ils sont arrivés; et les mesures qui viennent d'être prises à Washington, les correspondances échangées entre le ministre, M Seward, et le réprésentant américain à Paris, dissipent toute moertitude à cet égard.

Il eut été fâcheux que l'industrie des Etats-Unis eut fait défaut au grand et pa-

Elais-Unis eut fait défaut au grand et pa-cifique congrès de 1867. Depuis dix ans, elle n'a pas eu occasion de se produire en Europe, et de nous mettre à même de ju-ger de ses travaux et de ses progrès. Que de choses elle a à nous faire voir ! Malgre les agitations inséparables d'une guerre de quatre années, il n'est pas possible de supposer qu'elle soit demeurée, station-

Ses inventeurs, ses artisies, ses manu Ses inventeurs, ses artisies, ses manufacturiers ne sont pas gens à rester pisifs Et, d'affleurs, les merveilleux produits naturels de cette contrée ne suffiraient-ils pas pour composer la plus intéressante des Expositions. Les résultats des immenses travaux exécutés dans les forêts, dans les nities de fer et de cuivre des Etats du Nord, ne leur permettent-ils pas de faire parvenir les plus beaux échantillons de métaux et de bois ? Ces produits, à éux seuls, sont les bàses des plus utiles et des plus importantes transactions commerplus importantes transactions commerciales.

La Banque de Hollande vient d'élever son escomple de 4 1/2 à 5 0/0.

CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE.

Por décret rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, ont été nommés : « Sous-préfet de l'arrondissement de Boulogne (Pas-de-Galais), M. Labrousse, sous-préfet de Sceaux, en remplacement de M. le baron de Farincourt, appele à la

de M. le baron de l'arricourt, appele à la préfecture de l'Ardèche.

Sous préfet de l'arrondissement de Sceaux (Seine), M. Boyer de Sainte-Suzanne, sous-préfet de Cambrai, en rem-placement de M. Labrousse.

Sous-préfet de l'arrondissement de Cambrai (Nord), M. le comte de Hogen-

dorp, sous-préfet de Montluçon, en rem-placement de M. Boyer de Sainte-Suzanne.

l'Aude. >
M. de la Jonquiere est arrivé à Lille et
l'a prondre le serice.
La santé de M. le plétet confinue à s'aofer, et nous pouvons espérer qu'il ne

M. Bergognie, qui a prêté serment entre les mains de l'Empereur et qui s'apprétait à partie pour la Mayanne, John il les John me preset, est retenu a Lille por une indisposition qui, nous l'esperons bien, n'auva pas de gravile.

(Mémorial de Lille.)

On nous écrit pour nous prier d'affirer l'attention de la Chambre consultative str. la nécessité d'encourager le progrès du chinage sur les cotons filés.

Tout en convenant que les expériences faites par la Chambre consultative relativement à la teinture de l'orléans son, d'un grand intérêt pour l'industrie locale, noire correspondant aigune « qu'il est entrere correspondant ajoute qu'il est envorque question dont le solution a une importance de premier ordre. Je venx parleu dit-il, du chinage sur les cotons flés. Ne serait-il pas utilé de rechercher les causes serait-il pas utilé de rechercher les causes qui jusqu'à ce jour nous rendent tribu-laires des Anglais pour cet article? Serait-ce de la part des fabricants une préférence irréflechie pour nos voisins ou bien la conséquence de l'infériorité de nos teinturiers? La Chambre consultative avrait bien mérité de ses commettants en faisa ni, comme pour l'orleans, des essais compa-ratifs »

ACHINES A VAPEUR. — FOYER DES CHAUDIÈRES Un décret impérial du 25 janvier 1865, relatif aux chaudières à vaveur autres que que celles qui sont placées à bord des bateaux, contient les dispositions suivantes:

bateaux, contient les dispositions suivantes:

Article 19. — Le foyer des chaudières
de tonte catégorie doit brûler sa fumée;
un delai de six mois est accarde pour
l'exécution de la disposition qui précède, aux propriètaires de chaudières,
auxquels l'obligation de brûler leur fumée n'a point étà imposée par l'acte
d'autorisation. >
Article 29. — Les contraventions au
présent réglement sont constatées, poursuivies et réprimées conformément à la
loi du 21 juillet 1856. >
La Chambre de commerce de Lille s'est
adressée à Son Excellence 11. le ministre
de l'agriculture, du commerce et des travaux publics pour obtenir une provogation

de l'agriculture, du commerce et des fra-vaux publics pour obtenie une prorogation du délai fixé par l'article 16, enfise fon-dant sur l'absence de moyens connus de supprimer ou brûler, d'une manière ab-solue, comme semble le prescrire le de-cret du 25 janvier, la fumée des foyers des chaudières, et sur l'insucces des ten-tatives qui avaient eté faites pour y par-venir.

venir.

M. le ministre n'a pas cru devoir accueil-fir cette demande. Les motifs qui ont dé-terminé la résolution de son Excellence

ermine la résolution de son Excellence sont les suivants:

« Que le décret du 25 janvier, én disposant que les foyers des chaudières à vapeur devraient brûler leur fumée, a en pour objet de parer à des inconvénients qui compromettent gravement la salubrité publique:

ité publique:

Due l'on connell aujourd'hui un cerlein nombre de mecanismes tels que les foyers auxquels ils sont adaptés ne donnent pas plus de fumée que les foyers des cheminées ordinaires;

• Que, souvent même, il n'est pas be-

la grille, de mani dégagent du charl cer aient à passer scente en se mélan

des limes pratique offisantes. La Chambre de commerce de Lille, en portant cette décision à la connaissance des industriels de sa circonscription, les invite à faire tout ce qui dépend d'eux pour exècuter la prescription du règlement.

La lettre suivante vient d'être adresse à MM. Lefebvre-Ducatteau frères par le ponseil de surveillance de la Société des Bains:

A Messieurs Lefebore-Ducattean

Vous avez d'une manière officieuse officieuse officieuse officieuse de l'entra le catalisse de l'entra le cataliste de l'entra offert et procuré de realité affetamissement des Bains, et soufert tous les travaux génants nécessaires pour bette misse d'au; vous avez de plus prochré vos ouvriers pour activer ce travail.

Le conseil de surveillance de la Société des Bains et le gérant viennent vous remercier. Messieurs, de cette extrême obligeance et vous tétiognét leur reconsissance annu le service que vous conseils en le certific que pour avez en le contra le contra le contra le certific que pour avez en le certific que pour le certific que le certific

naissance pour le service que vous rendu à l'Etablissement et au public

Ont signe: 1. Legacus, p. Ranger, and outlier of the control of th

Nogs apprenons que Mile A. Pati viendrace mois-ci se faire entendre au grand theatre de Litte.

Elle est, nous ditton, engageque un mois au theatre de Hambourg, par une modique somme, de 50,000 francs modd

L'importante opération de la refonte et de la transformation en nouvelles mon-naies de bronze, au titre français, de ton-tes les vieilles monnaies de curre, rouge de province d'Escapa d'Alla de la reconse tes les vieilles monnaies de citre rouge du royaume d'Espagne, vieut d'étre obte-nue par la société des fonderies et lami-noirs de Biache-Saint-Vagst (Pas-de-Ch-lais), connue sous la raison sociale Ocschger, Mesdach et C'angle de la conside à ton-dre, fabriquer, frapper dans les hôles royaux de Barcelone, Jubia et Segovie une quantité de plus de 2,350,000 filogré de cuivre, soit pour une valeur d'émissione 94 millions de réaux ou 24,722,000 fr. 10 C'est la même société (plu a fourni, d.) y a deux ans, au gouvernement falien. 30

94 millions de réaux.ou?44.722.000 ft. 19
C'est la même société qui a fourni dly a deux ans, au gouvernement italien. 80 millions de pièces de 10 centimes en bronze, qui oni eté frappées sous la laure veillance du Gouvernement trençais, dans l'hôtel impérial, des mannaies, de Sansbourg, et précédemment des lans de monnaies pour les gouvernements de Notre Saint-Père le Pape, du béy de Tufts, etc.

VILLE DE ROUBAIX, 200 000 COURS PUBLIC DE CHIMIE 90 05 Lundi 6 novembre à 6 ha du soirman

Sel d'oscille , ses proprietes, sa prépara-tion. Extraction de l'acide oxalique de prépara-tion. Extraction de l'acide oxalique de grinet dans le sel d'oscillé. Acide oxalique de grinet empleyé dens l'industrie; sa préparation au propriétés, dangers qu'il présente. Empoison-nement par l'acide oxalique et par le 381 d'oscille. Contrepoisons. Affinités de saide oxa-lique pour la chaux. Oxalate de chaux et oxalate de soude.

La présence de la chaux dans les eaux qui servent à l'indistrie et à la trebathe pest être très nuisible. M. Jaudeau engage les habitants de Ronhaix qui auraient à se plaindre de la

fession.

30 — Pierre Minne, journalier, et Marie
Anne Déridder, journaliere. — Delphin Beraeve, tisserand, et Lipie Bartholomeus, tisserande. — Henri Lecroart, tisserand, et
Augustine-Appoline-Clément, journalière —
Auguste Detrain, tisserand, et Françoise Ourchel, journalière. — Itobert Seynave, contre
maiers et Clánoule-Theress Dejanders, file
de Bureau.

DÉCÈS

28 octobre — Marie-Louise Dutilleuil, veuve de Joseph Servais, Olans, ménagère, rue des Récollets.

29 — Henri Edouard Deconegues, céliba-

Récollets.

29 — Henri Edouard Décortegoies, célibataire, 26 ans, sans profession, rue Pauvrée. —
Jean Bourlez, vent de Marie-Julie Astier, 65
ans. tisserand, sour St Joseph.

34 — Julet-Henri Lepera, célibatairs, 24
ans, ourdisseur, ries du Ballon. — CarslingFidéline Peau, célimaire, 18 ans, tisserande,
chemin de l'Homelet. — Catherine Cesalle,
veuxe de Jean-Baptiste Lernould, 74 ans, menagére. à l'hospice. — Jean-Baptiste Boucly,
époux de Marie-Françoise Houdard, 50 ans,
tisserand, rue Neuve du Fontendy. — Clemeniné-Magloire Beusoard, époux de Marie-Amie
Dewyn, 73 ans, marchandes d'écofes, à l'Embranchement.

1 novembre — Séraphine Chrética, reuye
de Floreptin Ochim, 66 ans, menagère a l'hopital.

de Florentia Ochin, 66 ans, menagère a l'hépital.

Adel-Florine Bourgois, 13 ans, journalière, a Thôpital. — Siéphanie-Charloue Blerigt, célibataire, 26 ans, soigneuse, a Thôdital.

Bonitace Wüylsteke, épéte de Francolle Vannate Re 51 ans, larduner, rue du Meath, de Roubaix.

Plus il est décédé & garpone et 6 alles audessous de l'age de 40 ans, le l'age de 40 ans, le l'age de raduire ou faire cerire une correspondance en anglist, ellomaind, impitandais, italien ou espagnol peuvent s'adresser au bureau du Journal de Roubaix

des vélements suffisamment chauds, A ces précautions, il est utile d'en join

prendre, après chaque repas, une tasse d'infusior de menthe, mélisse et d'arnica, qu'on fera suvre d'un verre de la Liqueur des Moines Bénédictins de l'Abbaye de Pécamp, dans la composition de laquelle entre une certaine quantité de plantes puis-

de la Faculté de médecine de Mont-5624-11,388 5 no.

Le Sirop et les Bonbons mytiliques de M. Fouchez, pharmacien à Orléans, honom. Poschez, pintriale de la méde-cine de Paris, par M. le D' Blache, officier de la légion d'honneur, médecin de l'hô-pital des enfants, etc. etc., ont rendu de tels services dans les hapilaux de Paris et de la province, et leur succès ont été cons-tatés par tent de célébrités médicales, daus le traitement es affections des voies respiratoires et pulmonaires, telles que rhumes récents et invetérés, catharres pulmonaires, bronchites aigues et chroniques, coquetuche, philisie pulmonaire, que nous nous faisons un devoir ce les recomman-der d'une manière toute spéciale à nos lecteurs, surtout au momen où nous entrons

teurs, surtout au momen où nous entrons dans la période des rhumes.

A. d'appui de notre recommandation nous nous plaisons à citer les principaux bassages d'une des nombreuses lettres de felicitation qu'a reques M. Fourchez, celle de M. le docteur Hutin, commandant de la légion d'honneur, ex chirurgien en chef de l'Hôtel des Invalides, ex-médecin du prince Jérome, membre du consell de santé des armées, etc.

Après avoir consemmé moi-wême les prépaparations mytiliques de M. Fourcher

prépaparations mytiliques de M. Fourcher d'Orléans, peudant une bronchite fort aique dont le viens d'être affecté, let aprè gue dont je viens d'être affecte, let après en avoir fait prendre à ma petite : file atteinte de la même affection que moi, jai soumis à leur usage un certain moubbre de ma clientèle. — Nous en avons tous éprouvè les meilleurs effets; ces préparations calment a toux et en éloignent les accès dans l'étai algu; administrés dans la bronchite chronique, elles aident à l'appectorations a procurent un renos auguel l'ayoue tion e. procurent un repos auquel j'avoue je ne m'etteudais pas, car, je le dis avec

sincérité, malgré le témoignage des per-sonnes qui me les avaient recommandées, l'états un peu jucredule. L'ai pris jusqu'à dix cuillerées du sirep et je nai épreuvé aucun trouble, aucune somnolence. sicop et les bonbons myttliques sout appe-lés à rendre de très grands services : 5 signé : HUTIN F Le compte-rendu de la Compagnie d'as-surances sur la vie *The Grehsam* constate pour l'année 1864 les résultats suivants Affaires proposées à la Compagnie denn A7 494 194

l'année 47,424,121 Affaires acceptées par la C. 38,56,325 Affaires acceptées par la C*. 38.756,325
Sinistres payés. 1,267,393
Indépendamment de son capital action naire, des capitaux versés par constituion de rentes vingères et d* dépôis, la Compagnie possède un ronos d'assurances et de plus de 12,500,000.

La somme affectée à la dernière répartition de benéfices a été de un million de francs. La prochaîne répartition aura cu à la fin de la présente année (1865.)

La Compagnie est établie en France de pais plus de dix ans. Elle est représenté.

La Compagnie est établie en France de pais plus de dix ans. Elle est représenté-à Roubaux par M. Goudeman, rue Blan-chemaille, 50.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX. Du 28 octobre au 1er novembre 1865 inclus. NAISSANCES.

29 garçons et 20 files. MARIAGES.

28 octobre — Hyppolite Navet, commis négociant, et Marie-Amélie Wanin, sans pro-

devant la maison du banquier Reynoldi. Hélène y était à demi couchée, en toilette pleine de goût et de recherche. au théâtre, elle fit sensation

Le soir, au theâtre, elle sit sensation comme toujours.

Une heure après, quelques jeunes gens causalent, debout, dans un des salous du président. M. Carlos Marsange était au milieu du groupe.

En ce mon cher, lui disait-on, nous restez ,vous to t eet hiver?

C'est unon intent on. >
En ce moment, un jeune couple entra.

Tous ces messieurs saluèrent.

C'était le conseiller Ochard et sa semme.
A la vue de Carlos, Helène rougit presque imperceptiblement. Il s'incline avec une céremonieuse froideur et la suivit quelque temps des yeux.

emps des yeux.

« Vous connaissez Mme Ochard? lui demanda un des jeunes gens.

— Je l'ai vue chez Mme Dalbray.

Elle est fort à la mode, moins par sa beauté. pourtant remarquable, que par son talent, son goût, son train de maison et la richesse de ses parures. On dirait qu'elle n'a qu'une pensée; qu'un but : éclipser loules les autres femmes. C'est une très-aimable personne, mais incontestablement fort vaine.

« Je ne m'étais donc pas trompé dans mon premier jugement! pensa Carlos, en se retirant dans l'embrasure d'une fenètre, d'où il se mit à observer Hélène, entourée d'un essaim de jeunes gens et causant avec une grande vivacité. Bientot

rassasie de ce spectacle, il s'esquiva ina-perçu et retourna chez lui.

Il trouva sur sa table quelques livres nouveanx envoyés par son libraire. Le premier qui lui tomba sous la main était

intitulé : Poésies légères, par Hélène Ochard.

Il le rejeta avec depit, en grommelant:

« Il ne manquait plus que cela! Hélène
Ochard! Le nom en toutes lettres, pour
que personne ne doute que c'est bien elle!
Il reprit le volume, le feuilleta et lut, en
tête de l'une des pièce: Le bonheur du foyer. Il éclata de rire

Il éclata de rire.

C Délicieux ! s'écris t-il. On voit bien que chez ces femmes poèles, l'imagination est tout; le cœur rien.

Et il prit un autre ouvrage, sans avoir lu une seule des poésies d'Hélène.

(La suite au prochain numére.)

En présence de l'épidémie actuelle; qui est, du reste, dans une voie de décrois-sance, on ne saurait irop suivre, comme prophylexie et comme un des meilleurs preservatifs contre les miasmes choléri-ques, les conseils du docteur J. L. I. Vati-rix, médecia de l'hôpital de la pitie de Paris. « Le sejour dans un lieu secet bien ai-

dre d'autres, On recomm nde donc pour la guérison de cette terrible